

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture à tous

Lettre info web – Numéro 11 - juin 2015

Au revoir Colette...

Colette, tu étais l'une des fondatrices et un pilier très actif de GGA, mais aussi une amie très chère. Tu nous quittes trop tôt, beaucoup trop tôt. Défendre l'école et la laïcité, créer du lien social, lutter contre toutes les injustices, œuvrer sans relâche pour une démocratie participative, c'étaient tes combats.

Nous garderons dans nos cœurs, ton sourire, ton dynamisme, ton enthousiasme. Sois certaine que nous continuerons ces luttes, pour toi, pour tous.

LES 10 ANS DE GGA, 2005-2015, UNE AVENTURE CITOYENNE INÉDITE

Gentilly à Gauche Autrement s'est créé en 2005 avec pour objectifs de bousculer les pratiques de la municipalité et de mettre le citoyen au cœur de l'action locale. Il s'agissait de mettre un terme au tête à tête stérile PC / PS, dans le cadre d'une union de la gauche biaisée par l'hégémonie d'un seul parti.

La municipalité a effectivement évolué en 2008 vers une nouvelle majorité ne comprenant plus le PS et incluant, à côté de diverses formations politiques, de nombreux citoyens. Pour la première fois, les membres du seul parti communiste n'étaient plus majoritaires et trois conseillers municipaux de GGA faisaient partie de cette majorité.

En parallèle, les membres de GGA s'investissaient dans de nombreux espaces de participation citoyenne dans la ville : associations, conseils de quartier, concertations de tous ordres.

En 2014, la majorité municipale fut reconduite avec cette fois-ci quatre conseillers municipaux GGA.

En revenant sur ces 10 années, nous avons le sentiment que si beaucoup de choses ont bougé (notamment l'appropriation par les citoyens de certaines décisions), un grand chemin reste à faire pour mener la politique autrement. La crise profonde que nous vivons (économique, sociale, mais aussi remise en cause des partis classiques) impose des réflexions nouvelles et des réponses impulsées par les citoyens. Nous continuons dans ce sens.

LE BARBECUE GGA, C'EST VENDREDI 26 JUIN



Nous vous convions à une soirée détente. Venez échanger autour d'un verre et d'une grillade à partir de 19h chez Gilles et Chantal Allais, 29 rue Romain Rolland à Gentilly.

Merci de confirmer pour faciliter l'organisation auprès de Gilles ALLAIS = gilles.allais@yahoo.fr

LES ASSISES DE LA VILLE : L'OCCASION DE PESER SUR L'AVENIR DE GENTILLY

Les Assises de la ville seront lancées le 23 juin par une réunion publique à 19h dans la salle des Fêtes de la mairie. Elles se poursuivront tout au long de 2015-2016 à travers un processus de concertation des citoyens pour aboutir à un projet de ville. Il s'agit de décider quelles orientations nous voulons pour Gentilly dans les 15 ans à venir.

Les enjeux portent en particulier sur les aménagements urbains Paul Vaillant Couturier, Cœur du Plateau, centre ville et Gabriel Péri (en proximité de la nouvelle gare Gentilly /Kremlin Bicêtre de la ligne 14 dont la mise en service est prévue en 2023).

Pour faire une ville au sens plein où il fera bon vivre, des questions essentielles vont se poser : Densification ou pas? Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou pas ? Place de la commune dans la Métropole ? Questions environnementales et sociales. Nous aurons l'occasion d'y revenir !

➤ Notre commentaire : *C'est l'occasion où jamais de saisir cet espace de démocratie participative. Il portera des fruits si les citoyens l'investissent. Alors, n'hésitez pas !*

TROIS QUESTIONS A GUY VALETTE, MEMBRE DE GGA

*** En dehors de GGA, tu animes une association qui milite pour un revenu de base pour tous inconditionnellement. De quoi s'agit il ?**

Je participe depuis sa création à ce mouvement. L'idée est de distribuer un revenu à tous les membres d'une communauté, sans conditions de ressources ni exigence de contreparties ou de travail, de la naissance à la mort et de façon strictement individuelle. Il assurerait à chaque être humain le minimum vital. Avec le droit à l'accès gratuit aux soins et à l'éducation, il compléterait les conditions minimales à l'épanouissement humain et à l'exercice de la citoyenneté.

Ce revenu de base, d'un montant de l'ordre de 50 % du salaire minimum, pendant toute la vie, remplacerait les aides catégorielles actuelles. Celles-ci sont coûteuses, complexes, stigmatisantes, injustement réparties et conditionnées à des critères aléatoires.

Cette proposition - qui fait débat bien sûr - permettrait d'aborder la question de l'emploi différemment de favoriser la formation, les activités non marchandes ainsi que l'autonomie de la jeunesse.

*** Quels sont les éléments de la situation économique et sociale qui sous-tendent cette proposition ?**

À partir des années 80, le développement débridé du libéralisme économique, celui d'entreprises supranationales, l'automatisation, ont mis à mal l'emploi et la valeur travail. Le chômage explose, les

salaires sont bridés, l'emploi de plus en plus précaire. En revanche, jamais le capital n'a été aussi bien rémunéré. La richesse se concentre et les inégalités de revenu et de patrimoine atteignent des sommets.

Comme notre système social est adossé essentiellement sur le travail salarié, avec l'augmentation du chômage et le la précarité, les budgets sociaux sont exsangues.

L'allocation d'un revenu de base inconditionnel, permettrait de dissocier partiellement emploi et revenus pour tous ceux qui n'ont que leurs bras et leur intelligence à vendre. Son financement se ferait d'une part par la solidarité de tous avec une contribution de l'ensemble des revenus d'activité, d'autre part, par une taxe à taux progressif sur tous les patrimoines et une cotisation sur l'excédent brut d'exploitation des entreprises.

*** Récemment arrivé à Gentilly, tu es membre de GGA depuis 2014. Que trouves-tu de marquant dans cette ville ?**

Tout au long de mon existence, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à la chose publique. Dans cette ville qui a su garder un esprit fraternel et solidaire envers tous ses habitants, qui se bat pour offrir des services publics de qualité, il était naturel que je m'intègre avec ceux qui participent activement au développement d'une démocratie locale ouverte à la participation de tous les citoyens sans exclusion. Je suis heureux que le groupe Gentilly à Gauche Autrement m'ait accueilli.

INAUGURATION DU NOUVEAU BATIMENT SANOFI

Les nouveaux bâtiments de SANOFI, le « Campus Val de Bièvre », rue Raspail, ont été inaugurés le 1^{er} juin. Les 3000 salariés vont arriver progressivement d'ici la rentrée. L'ensemble laisse une impression de réussite architecturale, avec des espaces, de la verdure et une « rivière » qui rappelle la Bièvre. Cet aboutissement est d'abord une bonne nouvelle pour la ville. Même si tout est fait pour que les salariés trouvent le maximum de services en interne, suffisamment d'entre eux sortiront pour que cela bénéficie au commerce local. C'est aussi un apport de rentrées fiscales particulièrement attendu en ces temps de difficultés budgétaires.

Tout cela n'empêche pas de se poser des questions. L'entreprise SANOFI sera-t-elle une entreprise citoyenne, cherchant à s'insérer dans la ville ? Favorisera-t-elle une participation significative des commerces de la ville pour approvisionner ses services marchands internes ? Sera-t-elle si vertueuse qu'annoncé en matière d'environnement (utilisation de la géothermie...) avec les nombreuses navettes qui vont encombrer nos rues ? Favorisera-t-elle l'emploi local, y compris en insertion, au niveau de ses propres effectifs mais aussi chez ses nombreux sous-traitants ?

🚩 Notre commentaire : *l'apport de SANOFI ne doit pas annihiler toute vigilance. SANOFI a les moyens de répondre à nos préoccupations en matière*

- d'emploi : quelles embauches seront proposées aux Gentilléens ?

-d'environnement : navettes électriques, régulation de leur circulation, stationnement en dehors des rues.

Nous devons veiller à ce que des rencontres régulières soient mises en place entre Sanofi et la municipalité pour que des points réguliers soient faits sur l'emploi et l'environnement.

POUR UNE GESTION EN REGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Une réunion s'est tenue à Gentilly le 11 juin, animée par **Fatah Aggoune**, maire adjoint délégué de Gentilly au Syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF), avec la participation de **Marie-Isabelle Heck**, de la Coordination Eau Ile de France pour un passage en régie publique et de **Marc Laimé**, journaliste au Monde diplomatique.

Il en ressort que même si le contrat de délégation du SEDIF à VEOLIA se termine en 2023, il faut se préparer dès maintenant pour espérer un passage en régie publique au niveau d'un regroupement de communes plus restreint que le tentaculaire SEDIF (160 communes), comme l'Agglomération du Val de Bièvre ou le nouveau territoire de la Métropole qui devrait lui succéder.

La complexité des enjeux a en effet été décortiquée : puissance des syndicats comme le SEDIF, problématique des compétences de la Métropole (récupérera-t-elle la gestion de l'eau ?)... Les collectivités n'ont plus d'ingénierie en interne et la quasi-totalité des bureaux d'étude sont inféodés à VEOLIA ou SUEZ. Un très gros travail nous attend, avec une nécessaire et très forte volonté politique.

➤ **Notre commentaire** : un groupe de travail va se mettre en place à Gentilly. Il serait nécessaire que tous ceux qui s'intéressent à cet enjeu majeur de l'eau, « bien commun », y participent. N'hésitez pas à nous contacter.

LES DYNAMIQUES CITOYENNES SONT A L'ŒUVRE : SUCCÈS DES LISTES CITOYENNES ET DE PODEMOS EN ESPAGNE

Une petite brise d'espoir souffle sur l'Espagne après les élections municipales fin mai. Six grandes villes ont élu des maires qui ne sont pas des politiques professionnels. Les cas de Madrid et Barcelone sont emblématiques. Deux femmes exceptionnelles seront à leur tête : Ada Colau à Barcelone, activiste connue pour s'être opposée aux expulsions des logements, le drame cristallisant les tensions depuis la crise et Manuela Carmena dans la capitale, juge de droit social très respectée. La grande nouveauté est que les listes gagnantes dans toutes ces villes étaient portées par des collectifs citoyens avec des primaires ouvertes à tous. Certes, ces collectifs ont bénéficié d'un grand appui de Podemos, le nouveau parti anti austérité apparu il y a à peine un an et demi et qui fait désormais 15%. Mais leur force a été de dépasser le cadre des partis traditionnels en intégrant dans leur sein des mouvements associatifs, des citoyens et des petits partis de gauche et écologistes. Ces mouvements partagent tous des objectifs similaires : des mesures de régénération démocratique – le pays est assommé par les affaires de corruption – dont la limitation du salaire des élus à 3 fois le Smic (700 €), la gestion sociale de la crise des logements – 3 millions de logements vides et des centaines de milliers d'expulsions par an – l'arrêt de la privatisation des services publics, la garantie de l'électricité et de l'eau aux ménages qui ne peuvent pas les payer et la promotion d'une véritable démocratie participative.

➤ **Notre commentaire** : même si la situation française est très différente de celle de l'Espagne, nous espérons que cet élan, ce renouveau politique, contribueront au débat et à l'action ici.

Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.

Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.

Nom :	Prénom :	
Courriel :	Tél :	Portable
Rue :	Bât, étage :	
Code postal :	Ville :	

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly. Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement.**